



Signataire : Philippe de Rougemont

Date de dépôt : 26 janvier 2023

Question écrite urgente

Projet d'échangeur autoroutier de Viry (F)

Depuis plusieurs années, la commune de Soral craint de voir encore augmenter les nuisances du trafic transfrontalier avec la création d'un éventuel nouvel échangeur sur l'autoroute française A40, qui se situerait à 2 kilomètres du village genevois, se connectant sur la route départementale 118 qui le relie à Viry, sa voisine haut-savoyarde.

Lors du traitement de la pétition P 1956, les auditions menées par les députés ont révélé une mauvaise coordination entre les autorités responsables des aménagements, françaises et genevoises. Du côté français, les responsables du projet d'échangeur ont commandé une étude de circulation qui, selon elle, n'aurait aucun impact significatif sur la route menant vers Soral, alors que les experts en mobilité du canton de Genève estiment que l'échangeur ouvrira un nouvel accès au canton, via Soral, qui deviendrait un moyen recherché d'éviter les attentes à la douane autoroutière de Bardonnex et deviendrait un raccourci entre des sites français. Lors du traitement de cette pétition, les responsables du canton ont aussi évoqué leur difficulté à suivre l'avancée du projet de Viry. A l'époque, des consultations sont évoquées pour remédier à ce problème. Il est mentionné, dans le rapport, que Français et Suisses souhaitent harmoniser leurs projets autoroutiers en décidant de mettre leurs études en commun et d'assurer un suivi conjoint des plans autoroutiers des deux pays. Le but est de mesurer les impacts potentiels des infrastructures, et de prévoir des mesures d'accompagnement ou des modifications et de permettre une bonne planification.

En avril 2021, la commune haut-savoyarde de Viry refusait le projet d'échangeur autoroutier. Cette décision a gelé la mise en œuvre de cette infrastructure, mais un recours contre celle-ci a été déposé. Dans son édition

du 24 février 2022, le Dauphiné mentionnait que *certaines indices ou prises de position de l'Etat de Genève laissent penser que ce projet autoroutier n'était pas le bienvenu sur le territoire transfrontalier*. Dans l'article, il était également mentionné qu'un projet de réhabilitation de la gare de Viry pourrait être envisagé pour en faire une gare transfrontalière Viry/Soral.

Vu ce qui précède et en attendant la décision sur le recours contre la délibération du Conseil municipal de Viry (recours du 27 avril 2021), mes questions au Conseil d'Etat, que je remercie d'avance de ses réponses, sont les suivantes :

- *Les autorités suisses et genevoises sont-elles, aujourd'hui, mieux intégrées dans les discussions sur les projets autoroutiers du Genevois français ?*
- *Quelles sont les conclusions de la mise en commun des études françaises et suisses sur le report de trafic que la construction de cet échangeur engendrerait, notamment sur le village de Soral ?*
- *Aujourd'hui, où en est le projet de « diffuseur » autoroutier de Viry et quelle est la position du Conseil d'Etat à ce sujet ?*
- *Est-ce que la réhabilitation de la gare de Viry en gare transfrontalière Viry/Soral est actuellement envisagée par les autorités françaises et suisses/genevoises ? Est-ce que cette réhabilitation pourrait, à terme, être intégrée au projet d'extension du réseau RER genevois ?*
- *Si la réalisation de ce projet de diffuseur autoroutier à Viry devait finalement être approuvée, le Conseil d'Etat peut-il s'assurer qu'aucun financement du projet d'agglomération et aucun financement frontalier ne participe à la construction de cette infrastructure ?*